

Programme local de l'habitat (PLH)

« Le 1er PLH du Pays de Meaux (2007-2012) a fixé une orientation claire visant un rythme de production de logement permettant d'accueillir de nouvelles populations tout en assurant les parcours résidentiels de ses habitants. A l'échelle du territoire, il était recherché plus de diversité d'offre à l'extérieur de Meaux, et un nécessaire rééquilibrage à Meaux. Au-delà, le 1er PLH a visé l'amélioration du parc existant sur la ville centre mais également sur les bourgs des autres communes attachées à la qualité de leur cadre de vie.



Cet objectif et les principes qui l'accompagnent ont été globalement tenus et les outils pour y parvenir sont maintenant bien en place. Cette politique doit donc être maintenue et il appartient au second PLH (mis en œuvre sur la période 2013-2018) :

de conforter les engagements du premier, avec un souci d'affiner certains principes,

de mieux associer la périphérie à un développement équilibré de l'habitat à l'échelle de l'agglomération, dans la poursuite des travaux engagés dans l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).



En outre plus encore que le précédent, ce second PLH doit s'inscrire résolument dans l'optique du développement durable :

- en limitant l'emprise des extensions urbaines et en favorisant le renouvellement urbain,
- en développant l'habitat à proximité des services, des équipements,
- en visant la diminution des charges d'énergie pour les ménages modestes en leur permettant d'habiter des logements performants sur le plan énergétique, tant dans le neuf que dans l'ancien. Le PLH est construit autour de 4 grandes orientations :
- Consolider l'attractivité de l'agglomération et de la ville centre et continuer d'attirer de nouvelles populations tout en veillant aux équilibres territoriaux locaux,
- Accroître les possibilités de parcours résidentiels à l'échelles de l'agglomération, en répondant à la diversité des besoins,
- Poursuivre la revalorisation du parc existant dans toutes ses composantes des parcs privés et publics,
- Renforcer la gouvernance en approfondissant les partenariats.

CONTACT



SERVICES MUNICIPAUX

Urbanisme

15 place de l'Europe
77100 Meaux

- Horaires d'ouverture au public:

lundi, le mercredi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Bac gris à disposition à l'accueil de la mairie pour déposer vos dossiers du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, le samedi de 8h30 à 12h

01 60 09 98 45

Itinéraire

Site Internet

<https://www.ville-meaux.fr/ma-ville-et-actualites/urbanisme-renovation-urbaine/programme-local-de-lhabitat-plh?isPrint=1>

